



Maître
Florent STOCKART

T: 32 4 342 30 50
F: 32 70 22 52 22
E: f.stockart@elegis.be
Bureau(x): Liège

Langue

Français
Anglais
Néerlandais
Allemand

Diplômes et titres académiques

2011 : Master en Droit à finalité spécialisée en droit privé (aspects belges, européens et internationaux) - Université de Liège
2015 : Certificat universitaire en droit des assurances - Université Catholique de Louvain-la-Neuve
2023 : Titre de spécialiste en droit du Sport délivré par le Barreau de Liège-Huy

Société professionnelle

Membre d'elegis - LEB S.R.L., société d'avocats (B.C.E. 0828.991.001)
SF Avocat (BCE 0720.823.529)

Collabore avec

Bruno DEVOS, Noël SIMAR, Martin HISSEL

Publications

Florent STOCKART, Bruno DEVOS, "Qui assume le risque d'un vol ou d'un dégât causé à l'immeuble pendant la visite organisée par l'agent immobilier ?", in Federiamag - Day-to-Day de l'agent immobilier, 12/2022

Florent STOCKART, Bruno DEVOS, "Quelle indemnisation en cas de vol dans votre agence ?", in Federiamag - Day-to-Day de l'agent immobilier, 09/2022

Noël SIMAR, Florent STOCKART, "L'évaluation judiciaire des indemnités : préjudice corporel (le décès)", livre 55 in Responsabilités, traité théorique et pratique, WOLTERS KLUWER, 60 pages

Thomas DUBUISSON, Florent STOCKART, Théorie générale de la réparation, in Responsabilités – Traité théorique et pratique, Titre V, livre 50, Kluwer, 2020.

Bruno DEVOS, Florent STOCKART, D. BLOCK, « Entrepreneurs, plans et impétrants – Etat des responsabilités », in Le sol wallon : appréhender les contraintes techniques et juridiques, Anthémis, 2019, pp. 9-34

Bruno DEVOS, Florent STOCKART, "Gestionnaires de réseaux souterrains : la transmission de plans à l'entrepreneur ne suffit pas toujours...", note sous C.A. Mons, 28 février 2017, Entr. et dr., 4/2017, pp. 380-384

Noël SIMAR, Florent STOCKART, Thomas DUBUISSON, "L'évaluation judiciaire du dommage", in Responsabilités – Traité théorique et pratique, Titre V, Livre 52, Kluwer, 2019, 46 pages

Bruno DEVOS, Florent STOCKART, "Gestionnaire de réseaux souterrains : la transmission des plans à l'entrepreneur ne suffit pas toujours" (notes d'observations sous Mons, 28 février 2017) ; Entreprises et droit 2017, Anthemis, 04/2017, p.368

Florent STOCKART, La loi du 11 février 2013 sur les agents immobiliers : vers une professionnalisation accrue du secteur, accessible via l'URL : <http://www.barreaudeliege.be/FR/FicheNews-327.aspx>